

0490953V  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE FELIX LANDREAU  
51 RUE JEAN JAURES  
49000 ANGERS  
Tel : 0241667343

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation de signature

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 1  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 09/09/2022  
Réuni le : 20/09/2022  
Sous la présidence de : Frederic Le-Floch  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- 

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur la délégation de signature présentée**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Délégation signature CE vers Adjointe Gestionnaire: Les membres du Conseil d'Administration approuvent la délégation de signature du chef d'établissement Monsieur Frédéric LE FLOCH vers l'Adjointe Gestionnaire Madame Karen CORMIER pour les actes suivants:

- Bons de commande
- Bons de livraison
- Titres de recette
- Autorisations d'absence des personnels techniques de la collectivité de rattachement
- Certificats des états de frais de déplacement de ces mêmes personnels
- Conventions de stage
- Bordereaux d'envoi
- Courriers aux familles relevant des fonctions du service gestion
- Permis de feux
- Certifications de service fait
- Accusés réception des courriers arrivants

La présente délégation de signature est valable tant que le délégataire et le délégant occupent personnellement les fonctions indiquées, sauf dénonciation ex-presse par le signataire à tous moments.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

